

LA GAZETTE D'ADELIA

Le non-recours aux droits en France



DANS CE NUMERO

1

Surmonter les barrières du non-recours et améliorer l'accès au droit

2

Le non-recours aux prestations sociales en France

3

Des jeunes trop souvent délaissés en matière de droits

4

Les personnes vulnérables face aux non-recours de leurs droits

5

Des impacts sociaux importants: les conséquences du non-recours aux droits

6

Des structures présentes sur le territoire français pour régler ces problématiques

Introduction

Le non-recours est défini comme le fait pour toute personne de ne pas recevoir, quelle qu'en soit la raison, une prestation ou un service auquel elle pourrait prétendre. Les raisons de ce phénomène complexe peuvent être multiples, allant des contraintes systémiques relatives aux dispositifs et aux prestations (manque de lisibilité, difficulté d'accès) aux choix individuels des bénéficiaires potentiels (inadéquation de l'offre à leurs attentes, risque de stigmatisation). Le non-recours est aujourd'hui devenu un enjeu majeur des politiques publiques et fait l'objet d'études approfondies en sciences sociales.

Surmonter les barrières du non-recours et améliorer l'accès aux droits : un défi pour la justice sociale

En France, pays aux institutions démocratiques solides et à l'Etat de droit bien établi, l'accès au droit est traditionnellement considéré comme un pilier fondamental de la société. Pourtant, derrière cette façade de garanties juridiques se cache une réalité souvent méconnue et pourtant préoccupante : le phénomène du non-recours au droit. Malgré un système juridique réputé pour sa complexité et ses multiples niveaux de protection des droits, de nombreuses personnes, pour diverses raisons, ne font pas usage de leurs droits légaux. Le non-recours au droit en France revêt différentes formes et touche divers segments de la population. Que ce soit dans le domaine de l'accès à l'assistance juridique, aux services sociaux, à la santé ou encore à l'emploi, de nombreux individus et groupes sociaux renoncent à faire valoir leurs droits légaux. Les raisons de ce phénomène sont multiples et complexes, allant de la méconnaissance des droits à l'inaccessibilité financière, en passant par des barrières culturelles et linguistiques, ainsi que des obstacles institutionnels.

L'une des principales causes du non-recours au droit en France réside dans le manque de connaissances des droits. En effet, une part significative de la population, en particulier les personnes issues de milieux sociaux défavorisés, ne dispose pas des informations nécessaires pour comprendre leurs droits et les mécanismes permettant de les faire valoir. Cette lacune dans l'éducation juridique crée une véritable asymétrie d'accès à la justice, où certaines catégories de la société sont désavantagées par rapport à d'autres. Parallèlement, la complexité du système juridique français constitue un obstacle majeur pour de nombreux individus. Les procédures administratives et judiciaires peuvent être longues, coûteuses et difficiles à comprendre pour ceux qui ne sont pas familiers avec le système juridique hexagonal. De plus, les barrières linguistiques et culturelles peuvent rendre ces procédures encore plus hermétiques pour les populations immigrées ou issues de minorités ethniques.



Le non-recours aux prestations sociales en France

La France est le pays européen qui consacre l'effort le plus important, en part de produit intérieur brut (PIB), à la protection sociale de ses habitants : en 2018, selon le compte provisoire de la protection sociale, les dépenses de protection sociale s'élevaient à 787,1 milliards d'euros, soit 33,5 % du PIB (Charlémie Lecanu, ancien analyste au Ministère des Solidarités et de la Santé, 2019). Cependant, le phénomène de non-recours aux prestations sociales en France est une réalité complexe qui soulève des préoccupations importantes quant à l'efficacité et à l'équité du système de protection sociale. Malgré la disponibilité de diverses prestations visant à garantir un filet de sécurité économique pour les individus et les familles les plus vulnérables, un nombre significatif de personnes éligibles choisissent de ne pas solliciter ces aides. Ce non-recours peut être attribué à une multitude de facteurs interdépendants.

Tout d'abord, la complexité administrative des procédures de demande et de critères d'éligibilité constitue un obstacle majeur pour de nombreux demandeurs potentiels. Les formulaires à remplir, les documents à fournir et les démarches à suivre perçus comme intimidants et décourageants, en particulier pour les personnes confrontées à des difficultés administratives ou linguistiques. De plus, la stigmatisation sociale associée à la perception des prestations sociales peut dissuader certains individus de faire valoir leurs droits, par crainte d'être jugés ou marginalisés. Cette stigmatisation peut être particulièrement prégnante dans une société où les perceptions négatives sur le recours aux aides sociales sont encore largement répandues.

Parallèlement, le manque de connaissances des droits et des prestations disponibles constitue un autre facteur significatif du non-recours. De nombreuses personnes, en particulier celles vivant dans des situations de précarité économique ou sociale, ne sont pas informées des prestations auxquelles elles ont droit ou ne comprennent pas les démarches à suivre pour les obtenir. Cette lacune dans l'information et l'éducation juridique peut contribuer à perpétuer les cycles de pauvreté et d'exclusion sociale. Près de quatre personnes enquêtées sur dix considèrent que le manque d'information sur les aides est la cause principale du non-recours. De plus, la dématérialisation croissante des démarches administratives peut constituer un obstacle supplémentaire pour certaines personnes, en particulier celles qui n'ont pas accès à internet ou qui ont des difficultés à utiliser les outils numériques. Cette transition vers des procédures en ligne peut exclure involontairement des individus déjà marginalisés, renforçant ainsi les inégalités dans l'accès aux droits et aux services sociaux. La seconde raison la plus avancée, par près d'une personne sur quatre, est la complexité des démarches (23 %), suivie par la crainte des conséquences négatives (18 %) et le souhait de s'en sortir soi-même sans dépendre de l'aide sociale ou de ne pas être considéré comme un assisté (16 %) (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, 2023).

Des jeunes trop souvent délaissés en matière de droits

De nombreux jeunes, faute de connaître leurs droits et entretenant une méfiance envers les institutions, ne sollicitent pas les aides auxquelles ils pourraient prétendre. Pour remédier à cette situation, plusieurs initiatives sont lancées sur le terrain afin de les aider à accéder à leurs droits. L'entrée dans l'âge adulte constitue une étape délicate pour certains jeunes, en particulier les plus défavorisés, qui se trouvent confrontés à la précarité des premiers emplois et à la hausse des prix des loyers. Souvent, ils dépendent du soutien familial, mais tous les parents ne disposent pas des ressources nécessaires pour aider leurs enfants comme ils le souhaiteraient. Ainsi, les inégalités existantes se cumulent avec les difficultés du contexte socio-économique. La crise sanitaire a exacerbé ces situations de précarité, voire de pauvreté, comme en témoigne le fait que près de 10 000 étudiants ont bénéficié d'une aide spécifique ponctuelle en avril 2021, soit 1,5 fois plus qu'avant la pandémie de Covid.

Par ailleurs, de nombreuses aides sociales restent méconnues des jeunes, car les politiques publiques ont souvent favorisé une familiarisation avec ces dispositifs, retardant ainsi l'accès direct des jeunes à ces prestations et réservant plusieurs aides fiscales aux parents. Par exemple, l'attribution d'une bourse dépend des revenus des parents. De ce fait, de nombreux jeunes peinent à identifier les aides auxquelles ils ont droit, en particulier les chômeurs et les personnes à faibles revenus. Cette méconnaissance des droits peut également avoir des conséquences sur leur santé, car elle peut les empêcher d'accéder à des dispositifs de santé financièrement accessibles, tels que la couverture médicale universelle ou les aides spécifiques pour les soins médicaux. Ainsi, le manque d'information et de sensibilisation sur les droits sociaux peut non seulement entraver l'accès des jeunes à des ressources économiques, mais également compromettre leur accès aux soins de santé essentiels, mettant ainsi leur bien-être et leur santé en péril.

Selon une étude de l'Observatoire des non-recours aux droits et aux services (Odenore), un jeune sur deux se trouve en situation de non-recours dans divers domaines (insertion, logement, santé...). Ces jeunes, ignorant leurs droits et les démarches à entreprendre pour les faire valoir, se trouvent exclus de ces prestations. En général, ils sont peu sensibilisés aux enjeux de la protection sociale. Avec l'âge, ils se familiarisent davantage avec ce système.

Le désintérêt, voire la défiance, de certains jeunes envers les institutions explique également ce phénomène de non-recours. Cela concerne en premier lieu ceux qui ont vécu un décrochage scolaire, car une mauvaise expérience avec l'école peut les amener à se détourner d'autres institutions. En outre, 8 % des jeunes craignent d'être perçus comme des assistés et préfèrent "se débrouiller seuls" (Caisse des dépôts, 2022).

Pour remédier à cette situation, plusieurs actions sont entreprises dans le cadre du plan "Un jeune, une solution", lancé en 2020 par le Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités. Un outil de simulation en ligne permet aux jeunes en situation de précarité et/ou de non-recours de savoir rapidement quelles sont les prestations auxquelles ils peuvent prétendre. Des initiatives se développent également sur le terrain pour atteindre les plus vulnérables et offrir à chacun un accompagnement personnalisé, comme la démarche "Territoires zéro non-recours" qui vise à améliorer l'accès aux droits et aux services sociaux en proposant des accueils universels.



Les personnes vulnérables face aux non-recours de leurs droits

Le non-recours aux droits est particulièrement préoccupant parmi les personnes vulnérables, telles que les séniors, les étrangers et les personnes en situation de handicap. Ces groupes rencontrent souvent des obstacles spécifiques qui limitent leur accès aux prestations sociales et aux services auxquels ils pourraient légitimement prétendre. Les personnes âgées, par exemple, peuvent être confrontées à des difficultés liées à la compréhension des procédures administratives ou à des barrières physiques qui entravent leur capacité à se déplacer et à accéder aux services. De même, les étrangers peuvent faire face à des défis liés à leur statut migratoire, à la méconnaissance des droits auxquels ils ont droit ou à la peur de la stigmatisation et de la discrimination. Les personnes en situation de handicap, quant à elles, sont souvent confrontées à des obstacles liés à l'accessibilité physique et aux préjugés sociaux qui peuvent les décourager de faire valoir leurs droits. Ces obstacles multiples contribuent à une sous-utilisation des dispositifs de protection sociale et des services publics, entraînant une marginalisation accrue de ces populations vulnérables et exacerbant les inégalités socio-économiques. Afin de remédier à cette situation, il est essentiel de mettre en place des mesures visant à sensibiliser ces groupes aux droits auxquels ils ont droit, à faciliter l'accès aux informations et aux services, et à lutter contre les discriminations et les préjugés qui peuvent entraver leur accès aux droits fondamentaux.



Des impacts sociaux importants : les conséquences du non-recours aux droits

Le non-recours aux droits peut avoir des conséquences graves et multiples, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif. À titre individuel, ce phénomène prive les personnes des ressources essentielles auxquelles elles ont droit, exacerbant ainsi leur précarité économique et sociale. En effet, en ne bénéficiant pas des aides sociales ou des prestations auxquelles ils sont éligibles, les individus peuvent se retrouver confrontés à des difficultés financières, médicales et même alimentaires. Cette situation compromet leur bien-être et leur développement personnel, en limitant par exemple leur accès à un logement décent, à une éducation de qualité ou à un emploi stable.

Sur le plan collectif, le non-recours contribue à renforcer les inégalités sociales en creusant l'écart entre les différentes catégories de population. En ne bénéficiant pas des droits qui leur reviennent, les personnes les plus défavorisées voient leur situation se détériorer davantage, tandis que les plus favorisées continuent de jouir de privilèges et de ressources. Cette fracture sociale renforce les clivages au sein de la société et compromet la cohésion sociale.

De plus, le non-recours affaiblit le système de protection sociale dans son ensemble. En ne contribuant pas aux programmes d'aide par le biais de cotisations, les individus privent le système de ressources financières nécessaires à son fonctionnement optimal. Cette situation peut compromettre la pérennité du système et sa capacité à répondre aux besoins de l'ensemble de la population, créant ainsi un cercle vicieux de dégradation des services sociaux et de la qualité de vie.



Par ailleurs, le non-recours entraîne un gaspillage de ressources publiques, puisque des fonds alloués à des programmes d'aide sociale ne sont pas utilisés de manière optimale. Ces ressources pourraient être réaffectées à d'autres initiatives visant à renforcer le bien-être et le développement de la population, mais sont perdues en raison du non-recours. C'est près de 10 milliards d'euros qui ne sont pas distribués chaque année (Aide-sociale.fr, 2023).

Enfin, le non-recours peut avoir des répercussions sur la cohésion sociale en alimentant un sentiment d'injustice et de frustration au sein de la population. Les personnes qui se sentent exclues ou injustement traitées par le système risquent de développer un ressentiment envers les institutions et leurs concitoyens. Cela peut engendrer des tensions sociales et politiques, compromettant ainsi la stabilité et l'harmonie de la société dans son ensemble.

En définitive, le non-recours aux droits constitue un enjeu sociétal complexe et multifacette en France, mettant en lumière des lacunes dans l'accès à la justice sociale. En privant de nombreuses personnes des ressources et des protections auxquelles ils ont légalement droit, ce phénomène contribue à aggraver les inégalités économiques et sociales déjà existantes. Pour répondre à ce défi, il est impératif d'adopter une approche englobante, combinant des efforts de sensibilisation, d'éducation juridique, de simplification administrative et de renforcement des dispositifs d'accompagnement. En favorisant un accès effectif aux droits pour tous les citoyens, la France peut non seulement améliorer le bien-être individuel, mais également renforcer la cohésion sociale et promouvoir une société plus juste et inclusive pour l'ensemble de ses membres.



Des structures présentes sur le territoire français pour régler ces problématiques

Dans le contexte du non-recours aux droits, plusieurs structures jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des personnes vulnérables. Parmi celles-ci, France Services se distingue en offrant des services d'information et d'orientation sur les droits et les services publics. Ces guichets uniques, présents dans de nombreuses communes françaises, regroupent différents organismes gouvernementaux et partenaires locaux, facilitant ainsi l'accès aux prestations sociales, à la santé, au logement et à d'autres services essentiels. De plus, les acteurs locaux tels que les centres sociaux et les associations de quartier jouent un rôle crucial dans la sensibilisation et l'orientation des populations vulnérables. Ils offrent souvent un accompagnement personnalisé, des conseils juridiques et des services d'assistance sociale pour aider les individus à surmonter les obstacles auxquels ils font face dans l'accès à leurs droits. En favorisant la coopération entre ces structures et les institutions gouvernementales, ainsi qu'avec les organisations de la société civile, il est possible de créer un réseau solide de soutien et d'accompagnement. Cette collaboration permet de garantir que personne ne soit laissé pour compte dans l'accès à ses droits fondamentaux, en offrant un soutien adapté aux besoins spécifiques de chaque individu et en favorisant ainsi une société plus juste et inclusive.



France
services